VOL. XLVII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 13 FÉVRIER 1918 — No. 14

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
...NT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toute... ...nications concernant le journal ... ...merie devront être adressées :
Le ... ...ba
42 AVENUE ...OVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

AMENDEMENT A L'ACTE DES ECOLES PUBLIQUES

"Il est defendu à toutes personnes de prendre, ou de se donner comme prenant, un recensement ou une énumération des enfants dans tout district d'école publique, ou dans toute partie de district dans la province du Manitoba, excepté à ceux qui sont autorisés par l'Acte des Ecoles publiques; et toute personne qui enfreindra cette disposition se rendra passible de la penalité stipulée dans la section 311 de cet acte".

La penalité mentionnée ici est, cent piastres d'amende, ou à defaut de paiement, enprisonnement n'excédant pas trois mois.

Ce projet de loi est devant la chambre manitobaine.

A première lecture il semble clair, mais nous avouons tout de même, ne pouvoir en saisir toute la portée, sans plus amples renseignements.

Qu'elle est la raison de cet amendement à la loi scolaire? d'ou vient sa nécessité et quel est le but? Il sera intéressant de le savoir, et nulle doute que le ministre de l'éducation jettera pleine lumière sur le sujet.

Nous ne demanderons pas qu'elle peut être son opportunité ou sa sagesse. Nos gouvernants actuels nous ont déjà donné fortes preuves de leur manque de souci absolu sur ce point.

Leur premier acte administratif a été de rayer brutalement des statuts la clause qui permettait dans les écoles un peu d'enseignement français, et cela au moment ou l'Angleterre et la France, mettant de côté leurs vieilles rancunes se donnaient la main pour protéger le faible contre l'agression du plus fort, et défendre les minorités contre les coups des majorités injustes.

Au moment ou en Angleterre les hommes d'Etat et les grands éducateurs du peuple discutaient avec les chefs de la France, l'opportunité de rendre obligatoire l'enseignement du Français et de l'Anglais dans leurs pays respectifs nos éminents chefs politiques manitobains, se croyaient plus forts en décrétant l'abolition de la langue française dans nos écoles.

Il fallait ici non seulement un seul drapeau, mais il ne fallait plus qu'une seule langue.

Quant à Dieu il y a longtemps qu'on l'avait chassé.

Evidemment on ne saurait faire ici un peuple homogène sans la neutralité scolaire ! !

Le joug du clergé écrasait nos populations. La croix du divin Maître devait être enlevée des murs de l'école; c'était un objet scandaleux dont on ne devait pas offusquer le regard de l'enfant au moment où il s'asseyait pour la première fois sur les bancs de l'école.

La vue du costume religieux était dangereux pour le jeune homme et la jeune fille qui venaient recevoir les premières notions de l'éducation, qui devait préparer leur avenir. L'enseignement religieux ne devait plus embarrasser leurs cerveaux qui devaient être libres de de toutes les entraves, pour être en mesure d'envisager la vie dans son entière splendeur.

Il est vrai que ces lois étaient bien nécessaires à la concorde et à l'harmonie dans notre pays!

Le Canada allait prendre part à la lutte gigantesque que devaient se livrer les nations européennes.

L'Angleterre et la France allaient donner au monde l'exemple le plus grand, de l'honneur et de la bonne entente, dans la guerre mondiale de la civilisation contre la barbarie.

Les hommes d'Etat canadiens devaient faire appel à tous leurs concitoyens, pour aide et secours en hommes, en argent et en nourriture.

Pour enthousiasmer les catholiques on a déchiré les statuts qui protégeaient leurs droits.

Pour chauffer le patriotisme des Canadiens-français, on leur a brutalement enlevé leur langue.

C'était d'une politique élevée et généreuse!

Que nous prépare ce petit amendement bénin de notre paternel governement?

Est-ce le noeud de la tyrannie qui va se resserer encore plus?

Est-ce encore un nouvel appel au cri de: une seule langue et pas de Dieu!

Un journal de Winnipeg montrait l'autre jour patte de velours. Parlant des Ukrainiens, il faisait remarquer, que, peut-être, l'on n'avait pas jusqu'ici porté assez d'attention à la mentalité, aux aspirations et aux idées intimes des différents peuples que l'on avait appelés à vivre parmi nous. Il fallait y voir et y remédier, etc., etc., etc.

Etait-ce la parole suave, qui allait permettre au ministre de l'éducation, de sournoisement accaparer toutes les lignes de défense, que pouvaient posséder ces pauvres minorités, jusque là incomprises.

La discussion franche et ouverte de ce projet de loi nous le dira.

S'il faut le prendre à la lettre on peut se demander jusqu'à quel point, après son adoption, il sera permis au curé ou au ministre protestant, dans leur paroisse, de faire le récensement des enfants d'âges à fréquenter l'école.

La même question peut se poser au sujet de toute association religieuse, nationale ou patriotique.

Jusqu'à quel point les chefs de tous les groupes ethniques, qui habitent notre province, pourront-ils faire le recensement; ou l'énumération de leurs forces?

Ce projet nous semble destiné justement à empêcher toutes les minorités de compter leur nombre, et de se préparer à la défense légitime de leurs intérêts religieux et nationaux.

Ce projet nous semble destiner, à donner au ministre de l'éducation de notre province les moyens nécessaires pour créer une oligarchie, qui pourra se jouer et se moquer de toutes les revendications, quelques justes et raisonnables qu'elles puissent être.

Cette loi peut enlever à toute association, qui n'est pas gouvernementale, les seuls moyens qu'elle possède, pour protéger les intérêts pour la défense desquels elle a été formée.

C'est la centralisation de tout le pouvoir; le reniement de tous principes démocratiques.

La liberté individuelle est ici en jeu; l'école libre est visée.

Ce projet de loi mérite d'être surveillé attentivement.

ECOLE LIBRE

(La Liberté)

La persécution contre les écoles bilingues au Manitoba a créé une situation nouvelle pour tous ceux qui ne sont pas de langue anglaise et en particulier pour les Canadiens franaçis. Payées et entretenues au moyen des contributions des citoyens, les écoles publiques d'où est bannie toute autre langue que la langue anglaise, deviennent, entre les mains du gouvernement, une arme terrible. Inutile de dire qu'il s'en servira brutalement pour détruire les centres français ou étrangers dont l'influence devient de plus en plus pénétrainte au Manitoba.

Dès lors un problème angoissant se pose pour les Canadiens français: Comment sauver leurs foyers? Comment sauver l'âme de leurs enfants? Car ces enfants, éduqués en anglais, penseront en anglais, agiront en anglais, et tôt ou tard nous aurons une nouvelle génération qui aura hérité de tous les défauts de la race anglaise, sans avoir bénéficié de ses qualités.

Une solution de ce problème inquiétant pourrait être trouvée en ignorant la loi. C'est-à-dire que les instituteurs, poussés par l'esprit de patriotisme, pourraient enseigner le français malgré la loi et ses injustes sanctions. Toutefois les centres canadiens n'étant presque jamais exclusivement français, il se trouvera facilement des lâches pour dénoncer l'instituteur infidèle au persécuteur, mais fidèle à son idéal, à sa race et à sa langue. Une autre solution serait d'enseigner la langue proscrite après les heures de classe. C'est ce que font quelques instituteurs ruthènes. Mais vu les programmes surchargés de nos écoles publiques, ce n'est guère qu'une minorité d'instituteurs ou d'institutrices qui se résoudront à ce travail supplémentaire. En outre, les parents en général, dans les campagnes, aiment à voir revenir leurs enfants assez tôt pour aider "à faire le train". Reste la question des finances qui elle aussi peut créer des embarras et contribuer à rendre le système sinon impraticable, du moins peu souhaitable.

L'idéal, c'est d'opposer l'école libre à l'école publique; répondre au persécuteur qui a pour lui la force brutale, par un acte extraordinaire d'énergie ou de force morale; opposer à la haine qui détruit et tue, l'amour qui crée et sauve en faisant des sacrifices. L'idéal, c'est le geste du grand prélat belge, Son Eminence le Cardinal Deschamps, écrivant au lendemain du vote de la loi contre les écoles confessionnelles belges, sa fameuse lettre pastorale: "Chaque curé doit avoir son école libre." Et l'histoire redira à jamais l'héroïsme de certains curés de campagne belges, allant jusqu'à sacrifier leur dernier denier pour obéir à leur énergique pasteur.

C'est, poussé par un pareil amour de la langue et de la race franco-canadienne que Monseiur le curé Leroux vient d'ouvrir une école libre à Fisher Branch, Man. Ayant essayé par tous les moyens légaux à sa disposition de rester maître du terrain dans le district scolaire, ayant vu par un coup brutal de la force gouvernementale qui frappe sans rien expliquer, que la loi même ne peut pas être respectée lorsque le persécuteur veut délibérément détruire une école, le courageux lutteur canadien-franaçis a répondu à l'oppresseur par une affirmation solennelle de la liberté des individus et des familles en matière scolaire. Une institutrice a été engagée, une école ouverte; l'oeuvre est lancée; elle marchera, malgré les opositions, les menaces, l'énormité des sacrifices requis. Déjà dès le début des amis se sont joints au pasteur, et,ironie du sort, quelques-uns des plus charnés adversaires du Révérend Curé avant l'ouverture de l'école, parlent maintenant d'y envoyer leurs enfants. Même une des filles de celui qui a juré la ruine des institutions catholiques canadiennes-françaises et ruthènes dans le pays "irait en classe chez le curé, si papa ne s'y opposait pas".

II

Fisher Branch, qui a un nom anglais, compte cependant à peine cinq ou six habitants de langue anglaise; une seule famille anglaise a un enfant! Le reste des habitants sont Canadiens français, ou Ruthènes et Polonais. La lutte a été vive dès le début entre les deux races. Elle s'est envenimée, lorsqu'un des principaux immigrants polonais, se disant ruthène, a abjuré la foi catholique, s'est livré aux presbytériens, et, moyennant ses très forts capitaux, a tâché de se former un bataillon de défenseurs pour ses plans d'anglicisation et de prosélytisme presbytérien. Son plan était de bâtir dans le village une très grande école qui aurait imposé à tous une énorme charge de taxes.

Le Révérend Curé, défendant tout autant les intérêts matériels de ses concitoyens que leurs intérêts d'âme et de langue, s'opposait à cette manoeuvre. L'important était de rester maîtres de l'école, d'avoir des commissaires canadiens, surtout après le vote de la loi injuste au Parlement de Winnipeg. De la sorte on pourrait avoir au moins la consolation d'avoir un instituteur canadien.

L'école étant devenue trop petite, il fallait songer à l'agrandir. Les deux partis se promettaient de mettre à profit cette circonstance: les Canadiens pour avoir une école à eux près de leur église, l'apostat pour faire aboutir son projet de construction dans le village. M. Curé proposa de ne pas agrandir l'école existante, mais d'ouvrir un second local, et offrait sans frais pour les contribuables une vaste bâtise bien aérée située à deux milles du village et à deux milles de l'école devenue trop petite. Il pensait en outre concentrer dans l'une de ces deux classes tous les enfants canadiens, dans l'autre tous les enfants ruthènes. Si l'accord s'était fait, — et sans l'apostat elle aurait été conclue, — on aurait pu ignorer la loi et enseigner les deux langues proscrites.. Mais que faire lorsqu'il y a un traître qui ne craint pas de dire en public "qu'il ne faut pas de langue ruthène au Canada" et qu'il haït les Français et leur langue? Que faire lorsqu'il y a des spéculateurs qui pensent profiter de la construction d'une nouvelle école dispendieuse?... Que faire lorsqu'un tas d'ignorants se laissent fasciner par les phrases d'un beau parleur?

La lutte devint acharnée. La dernière rencontre des forces ennemies devait avoir lieu en juillet 1917, lors de l'assemblée annuelle.

Par suite d'une manoeuvre habile mais légale des Canadiens, la victoire fut à eux et le projet du Curé fut voté. Quoique toutes les formes prescrites par la loi aient été suivies, M. Stratton, le commissaire officiel, de triste célébrité, vint casser l'élection et prendre possession de l'école décrétant qu'au printemps un nouveau local serait ouvert dans le village.

La riposte des Canadiens français a suivi de près. L'école libre, qui sera nommé "Ecole de Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus, fonctionne, soutenue par les Canadiens, fréquentée par leurs enfants et même par des enfants ruthènes et l'unique enfant anglais du district!

Le succès de l'école est assuré si les Canadiens de Fisher Branch peuvent compter sur le précieux aide matériel de leurs frères de race qui ont l'avantage d'apprendre leur langue dans une école à eux sans opposition et sans persécution.

L'école végétera et périra bientôt, disent les pessimistes. Non! l'école vivra et se développera grâce à la charité que l'on attend du dehors, les sacrifices du Curé et des habitants qui seront généreux, l'industrie entreprenante de l'institutrice qui ne s'épargnera aucune fatigue. Déjà, sous sa direction, un concoert se prépare, un concert "payant"! Fasse le ciel que la recette soit bonne et que les talents en herbe qui s'y produiront pour la première fois donnent aux auditeurs le goût de revenir et de donner... une seconde fois pour l'école de Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus à Fisher Bran[ch]!

M. François Veuillot

M. Veuillot est avec nous Nous tenons à lui renouveler l'assurance du bonheur qu'éprouvent nos compatriotes à pouvoir saluer sa visite dans notre ville. A Saint-Boniface il est chez lui.

M. Veuillot donnera sa conférence au Collège de Saint-Boniface demain soir sous les auspices de l'A. C. J. C. L'on peut se procurer les billets au collège et au Winnipeg Church Goods.

M. Jacques Parent, M.P.P.

Les funérailles ont eu lieu à Letellier lundi dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque occupait son trône dans le choeur de l'église, et M. le curé Jutras chantait le service, assisté de M. le curé Mireault et du fils du défunt comme sous-diacre.

MM. les abbés Sabourin et Primeau accompagnaient Sa Grandeur.

Le collège de Saint-Boniface était représenté par le supérieur, le Rév. Père Féré et le Rév. Père Bournival. M. le curé St-Amant de Saint-Jean-Baptiste et M. le curé Martin de Saint-Joseph, accompagnés d'un grand nombre de leurs paroissiens assistaient aussi au service funèbre.

Les Révérendes Soeurs de Jésus-Marie étaient aussi représentées.

Dans l'assistance parmi une foule immense de fidèles on remarquait: L'Honorable Sénateur Bénard; Dr. Molloy, M.P.; les Hon. Thorton et Winkler; MM. Albert Préfontaine, M.P.P., Jos. Hamelin, M.P.P., P. A. Talbot, M.P.P., M. Williams, M.P.P., J. P. Dumas, M.P.P., Dr. McFadden, Joseph Bernier, J.-B. Lauzon, J.-A. Beaupré, M. Forget, gérant de la Banque d'Hochelaga, MM. Guertin, Lemoine, Joyal, Comeau, Bourque, Carrière, Bellavance, une foule d'autres dont il nous est impossible de donner les noms. L'église était entièrement remplie.

Le défunt laisse une mémoire respectée. C'était un homme d'affaires supérieur, un Canadien-français qui faisait honneur à ses compatriotes. Il fut un représentant attentif à ses devoirs parlementaires et soucieux des intérêts de ses concitoyens. Il fut un homme de bien et occupa toujours dans sa paroisse et dans sa province une place marquante. C'était un *self-made man;* son esprit de méthode, son travail, et sa probite lui ont permis d'acquerir une grande fortune. C'était un chrétien convaincu et un fervent catholique.

Nous offrons à Mme Parent et à sa famille, l'expression sincère de nos vives sympathies.

LES DECLARATIONS DE M. PICHON

Hier, à la Chambre, le nouveau ministre des Affaires étrangères a fait ses débuts. On attendait avec le plus vif intérêt ses déclarations, en ce jour où étaient publiées les conditions fondamentales de la paix germano-maximaliste qui se prépare.

Quelques réserves que l'on puisse faire sur tel ou tel point de son discours M. Pichon a eu un réel succès et, à plusieurs reprises, ses déclarations furent saluées par les acclamations de la presque unanimité de la Chambre; et ce résultat était dû beaucoup plus au fond même de sa pensée qu'à la forme de son discours, qui, écrit d'avance, comme il convenait en d'aussi graves circonstances, était lu d'une voix parfois faible et monotone.

Aux buts de guerre qui venaient de s'affirmer à Brest-Litvosk, M. Pichon a opposé les buts de guerre français. Il les a affirmés avec d'autant plus de force qu'il les limitait aux exigences irréductibles du droit. Sur la réintégration de l'Alsace-Lorraine au sein de la patrie française, il a eu des paroles éloquentes et heureuses, montrant que cette question n'est pas seulement française, mais encore plus universelle, puisque que ces deux provinces, arrachées par la force à la France et demandant à lui revenir, sont le symbole vivant de ces réparations de la justice outragée, qui est l'un des buts de guerre de l'Entente.

Dans l'Europe, il y a une autre Alsace-Lorraine, qui, malgré toute justice, a été odieusement dépecée par des voisins sans scrupule: c'est la Pologne. Depuis qu'elle a été égorgée sous les yeux indifférents des nations, "l'Europe disait éloquemment le P. Gratry, est en état de péché mortel." Au cours du dernier siècle, les catholiques français n'ont jamais cessé d'appeler de leurs voeux la résurrection de cette nation martyre, qui fut, pendant plusieurs siècles, le boulevard de la chrétienté contre les Turcs, et de la foi romaine contre le schisme russe. Aussi avons-nous applaudi de tout coeur aux déclarations formelles de M. Pichon, affirmant que la resaturation d'une Pologne une et libre était l'un des principaux buts de guerre de l'Entente.

Le ministre a salué dans la prise de Jérusalem et la conquête de la Palestine l'un des événements les plus importants, non seulment de la guerre présente, mais de l'histoire du monde. Sans doute, il n'a pas osé faire allusion aux sentiments profonds qui font tressaillir une âme chrétienne pensant à Bethléem et à Jérusalem; mais il a reconnu que de ces villes saintes est partie la civilisation moderne, et que leur conquête est une reprise sur la barbarie. Souvent, nous avons exprimé ici même nos appréhensions sur le sort que leur réservait l'Entente. M. Pichon nous a complètement rassurés en annonçant officiellement, et évidemment d'accord avec toutes les puissances alliées, le statut qui régira désormais la Terre Sainte.

Selon le voeu qu'exprimait éloquemment, dans son discours de Notre-Dame, le cardinal Amette, interprète des aspirations catholiques, il est décidé que Jérusalem, libérée par l'Entente, ne retombera plus sous le joug des Turcs. Patrimoine commun de cette chrétienté dont il faut tenir compte, même quand on n'ose pas en prononcer le nom, la Palestine sera "internationalisée", mais la France y gardera la situation privilégiée que lui ont méritée la protection séculaire qu'elle a exercée sur les Lieux Saints et sur les chrétiens, et la confiance des Souverains Pontifes, recommandant à tous les latins de recourir toujours à son protectorat.

Interpellé sur les affaires de Russie, le jour même où l'on annonçait les résultats des pourparlers de Brest-Litovsk, M. Pichon devait s'exprimer avec la plus grande clarté sur nos relations avec le gouvernement de Pétrograd et sur les conditions de paix que les empires centraux ont chargé les maximalistes de présenter à l'Entente.

Il a affirmé hautement qu'à ses yeux, le gouvernement du Lénine-Trotsky n'est pas un gouvernement régulier, et, malgré les pressants invites des socialistes, il a déclaré qu'il ne le reconnaîtrait pas et ne négocierait avec Pétrograd que lorsque le peuple russe y aurait établi un gouvernement régulier. Ainsi en 1871, l'Allemagne avait refusé de conclure la paix avec les hommes du Quatre-Septembre et avait exigé, pour traiter, la constitution d'un gouvernement régulier par une Assemblée nationale librement élue.

Rien de plus naturel, pourvu qu'on admette que Kerensky, avec lequel nous étions en rapports suivis, exerçait d'une manière aussi irrégulière le pouvoir puisqu'il ne le tenait pas d'une libre consultation nationale et avait pris quelques liberté excessives à l'égard de la vague assemblée législature qu'était la Douma.

La vraie raison qui nous empêche de négocier avec les maximalistes, c'est qu'ils sont les prisonniers des Allemands. N'ayant plus d'armée, puisqu'ils ont déchaîné l'indiscipline et le défaitisme, ni de ressources matérielles, puisqu'ils ont précipité, par l'anarchie, la décomposition sociale et économique de leur pays, ils sont obligés de subir les conditions de cet ennemi de la veille, dont ils attendent peut-être des secours pour le lendemain. Qui sait si, au lendemain de la paix maximaliste, nous ne verrons pas Lénine et Trostky faire appel aux forces allemandes contre les armées de l'Ukraine, des cosaques et de la Roumaanie?

Dans ces conditions, qu'irions-nous faire dans ces conférences de Brest-Litovsk, où se déroule un scénario qui semble avoir été réglé d'avance?

M. Pichon a d'ailleurs, montré, en termes clairs et nets, ce qui se cache derrière l'apparente acceptation par les empires centraux des bases de paix maximalistes. Volontairement embrouillée, la réponse du comte Czernin retire d'une main ce qu'elle semble concéder de d'autre; et à qui sait lire entre les lignes il est évident que, sous le couvert des plus beaux principes, négociations qui se poursuivent là bas feront tomber la Pologne, la Lithuanie, la Courlande et les provinces baltiques sous la domination, masquée peut-être, mais réelle, de l'Allemagne et de l'Autriche.

Et puis, à quel titre les maximalistes nous invitent-ils à ces conférences, sinon comme mandataires de l'Allemagne? en rompant le pacte de Londres, en mettant sur le même pied les gouvernements de l'Entente et les empires centraux, dans lesquels ils ne voient que des forces capitalistes également odieuses, n'ont-ils pas rompu l'alliance qui unissait l'Entente à la Russie? Et déjà la neutralité dans laquelle ils ont prétendu s'enfermer n'a-t-elle pas revêtu parfois un caractère rogue et malveillant? Entre eux et les délégués austro-allemands, turcs et bulgares, que feraient les représentants de l'Entente?

M. Pichon a donné l'impression qu'il ne voulait pas la guerre, et qu'il n'assignait pas aux sacrifices de nos soldats et de la nation tout entière des objets chimériques, inspirés par une dangereuse mégalomanie; mais la Chambre presque tout entière a pensé avec lui que ce n'est pas à Brest-Litvosk que pouvait se régler la paix du monde. Rien de plus vrai.

Jean GUIRAUD.

—*La Croix.*

M Malvy et Sébastien Faure

Non, je ne dirai rien aujourd'hui de M. Joseph Caillaux; les faits parlent assez et terriblement. Achevons de décrire à grands traits le développement à Paris de l'anarchie russe.

Bien que négligeant mille détails, nous en avons tout de même assez dit pour faire voir comment les Boches avaient formé, à Paris et en Suisse, une petite équipe d'anarchistes-espions, nourris par eux avec amour, qu'au bon moment ils ont appelés à Berlin et débarqués par delà leurs lignes à Pétrograd, pour y consommer la trahison. Cette équipe avait ses moniteurs. En Suisse, c'était le socialiste Grimm, dont la connivence avec l'Allemagne a été établie. En France, c'était un tel, un tel et surtout le hideux camarade de M. Malvy, Sébastien Faure. Tout homme a deux pays, le sien et puis la France." Mais à ceux qui n'ont pas de pays, l'Allemagne s'offre. Croira-t-on que c'est une simple coïncidence, si tous ceux qui répudient la patrie se sont faits les champions de cette Allemagne, où l'idée nationale a le plus de sauvage étroitesse? Il faudra montrer quelque jour comment, par un plan concerté, l'Allemagne a confisqué à son profit tous les cosmopolitismes, celui des cours, celui des affaires, celui des villes d'eaux, celui de l'anarchie. Mais ce n'est pas aujourd'hui notre dessein. Contentons-nous de montrer comment, protégés par les mêmes puissants complices, les anarchistes russes et les nôtres travaillèrent ensemble à la même oeuvre, à la victoire allemande.

Au mois de février 1917, dans un rapport adressé au ministre de la guerre et que Clemenceau au Sénat a qualifié de "terrible réquisitoire", le général en chef a dressé le tableau de la propagande anarchiste en France. Tableau accablant pour M. Malvy et pour ses complices, qui ont tout su et qui n'ont rien empêché. Diffusion de tracts, brochures et feuilles volantes sur le front, réunions anarchistes où l'on attire les permissionnaires, agitation gréviste principalement dans les usines de guerre, correspondances avec les soldats du front ce sont toujours les mêmes doctrines défaitistes que l'on répand par ces divers moyens, et ce sont toujours les mêmes hommes qui poursuivent le même dessein sinistre. Une douzaine d'agitateurs, dit le général en chef. C'est l'équipe maximaliste que l'Allemagne entretient dans chaque pays, équipe qui ne peut rien par elle-même, mais qui puet tout si elle possède dans les gouvernements des intelligences. Nous voyons qu'en Russie Sturmer et Protopopoff ont ouvert la voie à Lénine et à Trotsky. C'est ce que faisaient en France Caillaux et Malvy.

Rien n'est plus suggestif à cet égard que les relations de Malvy et de Sébastien Faure. Sébastien Faure était, comme Almerevda, l'ami de M. Malvy qui lui prodiguait ses confidences et ses subventions.

M. Malvy se souvient-il, par exemple, qu'au début de 1916, le gouvernement militaire de Paris voulut interdire une réunion défaitiste annoncée par Sébastien Faure, mais que le ministre de l'intérieur intervint et exigea la levée de l'interdiction? La thèse soutenue était toujours la même: la transaction. Sébastien Faure, comme on l'a dit de Garfunkel, comme on le murmure de Duval, appartenait à la police. Pas plus que le crime, disaient les bons apôtres de la place Beauvau, on ne peut supprimer l'anarchie. N'est-il pas habile de faire par des hommes à soi cette propagande qu'on ne peu tout à fait empêcher? Effroyable système qui permet à une administration corrompue de composer avec le crime, peut-être profiter, et qui permet à un Sébastien Faure d'oser contre la résistance morale de la nation armée des entreprises dont l'audace déconcerte et que durent subir impuissants nos grands chefs. Malgré leurs accusations précises et répetées, Sébastien Faure ne fut pas inquiété. Et il fallut pour que la police s'occupât de lui qu'il fût, en même temps qu'un traître, un satyre. Encore, quoique le délit eût été public et qu'il eût été désigné par la clameur de haro, le laissa-t-on s'échapper. Et ce n'est que d'hier que, saisi à Marseille, il a fini de courir.

Le misérable nous a révélé lui-même le secret de son impunité. Le 26 janvier 1915, M. Malvy le reçut louguement, et, dans une circulaire répandue dans les milieux anarchistes, il nous a conservé de l'entretien un récit extrêmement curieux et qui ne manquera pas de retenir l'attention de la Haute-Cour.

Déjà l'*Action française* nous a signalé ce prodigieux document. Je suis à même de préciser ce que furent ses effets.

Sébastien Faure, dès le début de la guerre, avait composé un appel pour la paix dont il avait répandu

(A suivre sur la 2ème page)

M Malvy et Sébastien Faure

(Suite de la 1ère Page)

aux armées un grand nombre d'exemplaires. Des mobilisés s'en étaient faits sur le front les propagateurs. L'autorité militaire s'était émue, avait ouvert une enquête et décidé de poursuivre les soldats coupables. M. Malvy, pour l'avertir du danger, convoqua Sébastien Faure. Oh! M. Malvy n'a pas un mot pour flétrir des manoeuvres criminelles, il rend hommage aux "raisons très nobles" qui ont poussé son interlocuteur. Il lui demande simplement, gentiment "d'interrompre momnetanément sa propagande". Pour le convaincre, il exagère l'effet produit: "Il est certain que tous ceux qui fatigués par la guerre, exténués par les privations, frappés par le deuil et par la peine, auront lu votre appel, ne manqueront pas de dire: "Ah! oui, il est temps d'en finir avec cet état de choses, à n'importe quel prix. Sébastien Faure a raison. Protestons contre cette guerre maudite, réclamons la paix, forçons le gouvernment à la signer à n'importe quel prix."

Voilà ce qu'en 1915 le ministre de l'intérieur pensait de la résistance morale de notre pays et de notre armée.

"Les officiers, continue-t-il, ont appris l'existence de votre Appel. Ils ont appris que leurs hommes le lisaient avidement et le commentaient passionnément dans leurs tranchées..." Une enquête uni, l'autorité militaire a voulu a été ouverte, un dossier terrible reprendre des sanctions. Mais, heureusement, le ministère actuel à dans son sein des hommes qui sont des adversaires convaincus des mesures trop rigoureuses... Ils se opposés aux mesures très sévères que les militaires avaient l'intention d'appliquer". Et ici l'incroyable aveu:

"Je suis parvenu à ce que tous les documents concernant cet affaire, rapports, interrogatoires et lettres, me fussent remis. J'ai tout brûlé... Tout est anéanti: rapports, procès-verbaux de l'enquête, lettres de vos amis... Tout est réduit en cendres et il n'en sera plus question."

On dira: Sébastien Faure a fait parler à sa guise M. Malvy. C'est lui qui, pour les besoins de sa cause, imagine les propos qu'il place dans la bouche de son interlocuteur. Nous voudrions le croire. Mais l'interview publiée dans la forme d'une circulaire aux camarades anarchistes a été répandue partout. Personne ne l'a démentie. Personne ne s'est opposé à sa diffusion. Il y a mieux: elle a paru à Gourdon dans le propre journal de M. Malvy, qui l'a ainsi authentiquée. Quant à son objet, on le voit assez clairement. Faire dire par le propre ministre de l'intérieur que les soldats, que le pays sont las de la guerre et que la propagande pacifiste est merveilleusement efficace, quel encouragement! Et puis on prévient tous les pacifistes, anarchistes et défaitistes qu'il y a au ministère de l'intérieur un homme qui les comprend, qui les protège et qui brûle leurs dossiers. Sans doute Sébastien Faure a promis d'interrompre "momentanément" sa propagande. Le bon billet! Sûr maintenant de l'impunité, il va au contraire la développer. Il provoquera les réclamations obstinées et inutiles du haut commandement, mais l'interview de M. Malvy sera dans ses mains une arme.

Nous la voyons, en effet, cette interview, s'étaler tout au long dans les colonnes du Nache Slovo, le journal anarchiste public en russe à Paris par Braunstein, dit Trotsky (numéro du 20 février 1916).

Cette publication révèle entre l'anarchie française, le maximalisme russe et M. Malvy, un accord profond qui résonne en allemand. Aussi bien les manoeuvres de Sébastien Faure et celles des Trotsky et des Mercheriakoff se développent parallèlement, elles portent les mêmes fruits.

Le rapport du général Nivelle, en février 1917, signale qu'un effort semblable s'accomplit pour détruire la résistance morale de nos soldats et celle des soldats alliés, principalement des soldats russes qui combattent sur notre front. Parmi les meneurs, il nomme, à côté de Sébastien Faure et d'Hélène Brion, Mecheriakoff, directeur du Natchalo (qui a remplacé le Nacho Slowo), il se plaint que le Natchalo arrive aux tranchées russes, comme à nos propres tranchées les tracts de nos anarchistes. Plus tard, après les événements de mai-juin, le général Pétain indiquera, parmi les causes des désordres et mutineries militaires, la contagion des brigades russes. Trotsky et Mecheriakoff avaient fait chez nous leurs expériences. L'un des généraux russes se plaignit que ses troupes étaient infestées par le pullulement des journaux et des tracts germanophiles, dont les uns, fabriqués à Genève, passaient tranquillement la frontière; dont les autres, non moins tranquillement, étaient imprimés à Paris et acheminés vers le front. Le général s'étonnait, et nous comprenons sa surprise; mais nous ne pouvons la partager: M. Malvy était ministre de l'intérieur, MM. Leymarie et Maunoury étaient les maîtres de la Sûreté générale et de la préfecture de police.

Le redirons-nous encore? Devant le conseil de guerre, devant la Haute-Cour, les principaux responsables auront à s'expliquer. Mais il y a d'autres responsabilités, et, par conséquent, d'autres sanctions. Il faut que la Sûreté générale et la préfecture de police soient désinfectées. Clemenceau, dans l'inoubliable discours du 22 juillet qui l'a porté au pouvoir, a montré qu'il connaissait le mal. Le pays attend de lui qu'il applique à fond le remède, sans précipitation et sans faiblesse, avec cette hardiesse prudente qui est sa marque et la marque des chefs.

Maurice BARRES.

RESOLUTION

A une assemblée des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Pierre, Manitoba, tenue le 10 février 1918, la résolution suivante a été passée à l'unanimité. Résolu: Que les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Pierre, ont apris, avec la plus grande douleur la mort prématurée de monsieur l'abbé Joseph Victor Joubert, enfant de cette paroisse, dont ils avaient su apprécier la haute intelligence, la solide piété et la charité inépuisable, et désirent exprimer à la famille du regretté défunt, leurs condoléances et leurs sympathies les plus sincères, dans cette heure de deuil et d'affliction.

St-Pierre, 11 février 1918.

Aux femmes que la crise actuelle et les excès de travail épuisent et abattent.

Témoignage éclatant en faveur des PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

On dirait qu'avec le temps de crise que nous traversons, le nombre des femmes souffrant de faiblesse générale et d'épuisement augmente en raison directe des privations qu'il nous faut nous imposer, dans certains cas, et de l'augmentation de fatigue due à un surcroit de travail qui ne serait pas arrivé, dans une période de prospérité. Nombreuses sont les femmes qui souffrent d'anémie causée par des excès de travail et qui ne peuvent prendre le repos absolu qui, à la longue, améliorerait peut-être leur sort, à la condition de pouvoir accompagner ce repos de tous les bons soins nécessaires, ce qui devient vite très dispendieux et hors de la portée de bien des bourses moyennes. Quelques unes y songent peut-être à temps, mais elles ne savent comment s'y prendre. Elles écoutent les conseils qu'on leur prodigue à droite et à gauche, et souvent elles aggravent leur cas, au lieu d'assurer leur guérison.

Elles se plaignent de douleurs à l'estomac, au foie, au coeur, à la tête, dans les membres, etc. Elles se sentent nerveuses et sont étonnées et attristées de constater que leurs intestins ne fonctionnent pas normalement.

Elles ne se rendent pas compte que leur sang, appauvri par la fatigue, a besoin d'être purifié et fécondé; ou, si elles s'en rendent compte, elles ne savent pas comment s'y prendre pour obtenir efficacement et à peu de frais le résultat tant désiré

Le remède est pourtant à leur portée et les cas de guérisons dues aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ne se comptent plus. C'est du reste le seul remède absolument efficace, capable de réussir, en peu de temps, là où maints médecins ont échoué. Les témoignages à cet effet ne nous manquent pas. Il nous en vient tous les jours de partout, des plus éclatants et des plus probants. Citons entre autres cas, celui de madame François Gauthier, du Lac au Saumon, comté de Matane, P. Q.; il est les plus intéressants Après avoir été très malade au lit pendant sept mois et avoir consulté trois médecins, sans le moindre résultat, elle se déclare entièrement guérie, après l'avoir fait usage, que pendant trois mois, des Pilules Rouges dont elle vante les effets magiques dans les termes les plus sincères et les plus explicites.



Mme FRS GAUTHIER

Laissons-lui un moment la parole.

"J'ai été malade tout l'hiver "et je me suis fait soigner "par trois médecins, sans résul- "tat. Malgré leurs remèdes, je souf- "fre encore tous les jours de palpi- "tations de coeur et d'étourdisse- "ments, et je me sens parfois si fai- "ble que souvent j'ai peine à marcher "dans ma chambre. Je me sens inca- "pable de travailler et je crains d'ê- "tre obligée d'aller à l'hôpital. Ma "digestion se fait mal et mes intes- "tins ne fonctionnent pas malgré les "remèdes qu'on me prescrit. Je ne "dors plus des nuits, et les médecins "m'ont dit que tout cela était dû à un "excès de travail. J'ai trente-trois "ans et je suis sans enfant. On m'a "parlé en bien des Pilules Rouges et "je veux en faire l'essai. J'oubliais "de vous dire que j'ai très souvent "des chaleurs, que j'éprouve des dou- "leurs dans le côté gauche de temps "à autre, et que je sens comme une "masse qui circule dans mon esto- "mac, me remonte jusque dans la "gorge et m'empêche presque de res- "pirer."

Mme FRANCOIS GAUTHIER,
Lac au Saumon, P.Q.

Nous avons adressé à l'auteur de la lettre ci-dessus les pilules demandées, ainsi que les instructions nécessaires et quelques semaines après, elle nous écrivait que les Pilules Rouges faisaient déjà un bon effet et qu'elle ressentait un mieux sensible.

Enfin, un peu plus tard, elle nous écrivait qu'elle était guérie, dans les termes suivants:

"Je suis heureuse de vous dire que "je suis mieux maintenant et que j'at- "tribue ma guérison aux Pilules Rou- "ges. Je mange et dors bien, je ne "sens plus d'étourdissements ni dou- "leurs en arrière des oreilles. J'attri- "bue ma guérison aux Pilules Rou- "ges que je vais recommander à mes "amies, et si jamais je souffre enco- "re, plus tard, je me souviendrai du "bien qu'elles m'ont fait, et j'en re- "prendrai. Croyez-moi, votre toute "reconnaissante."

Mme FRANCOIS GAUTHIER,
Lac au Saumon, P.Q.

De l'avis de toutes les femmes, voici un témoignage qui se passe de commentaires. Il dit en toutes lettres la vertu effective des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Nous en recevons tous les jours des quantités de ce genre-là, sans les avoir provoqués. Il est reconnu aujourd'hui que toutes les personnes qui font usage des Pilules Rouges et suivent nos prescriptions exactement, se trouvent radicalement soulagées en fort peu de temps.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Consultations gratuites au No 274 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté les dimanches et jours de fête, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire,

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c, une boite, $2.50 six boites. Elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boites de 50 pilules, jamais au 100; chaque boite porte a un bout le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine limitée et un numéro de contrôle. Refusez toute substitution. Lorsque vous demandez des Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. Défiez-vous des colporteurs; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Si vous ne pouvez vous procurer les Pilules Rouges pour les Femmes Pales et Faibles dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO - AMERICAINE (limitée), 274, rue St-Denis. Montréal.

Demande d'application pour divorce

Avis est par la présente donné que Mary Clay Ewart, de la Cité de Winnipeg, dans la Province de Manitoba fera application au Parlement du Canada a sa prochaine session d'un acte de divorce avec son mari, Allan Campbell Ewart, de la Cité de Winnipeg, avocat, pour adultère et désertion.

Daté à Winnipeg, dans la province de Manitoba, le 11ème jour de décembre A.D. 1917.

MARY CLAY EWART,
Par Hough, Campbell et Ferguson.
6-15 Son avocat.

GRAIN DE BLE

Un matin du mois d'août je me promenais à travers la campagne le long d'un champ de blé. Des gouttes de rosée tremblaient aux barbes des épis comme des diamants au bout de légers fils d'or. Le soleil se jouait sur l'immense plaine blonde, tachetée ça et là de bluets et de coquelicots. La brise glissait à la surface, inclinant doucement les épis selon un rythme harmonieux et des alouettes s'envolaient de-ci de-là, égrenant leurs notes perlées, prière du matin de la jouyeuse nature.

C'était un spectacle très simple. Cependant il m'émouvait, car je pensais au mystère qui se cache dans chaque grain de blé. C'est la vie de l'humanité qui s'y élabore: c'est le repos de la société qui en dépend.

Le grain de blé, c'est la réponse du ciel à la prière ardente qui monte des sillons de la terre : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.*

Le grain de blé, c'est le prix que réclame pour chacune de ses sueurs l'ouvrier qui travail essoufflé dans les ateliers et les mines. Le pain qui sortira de ces grains fera cesser le cri de ses entrailles.

Le grain de blé, c'est l'aliment que la mère demande pour son bébé endormi, afin de rendre ces petites joues plus roses, ces poings mignons plus solides, ce corps frêle plus robuste.

Le grain de blé, c'est le problème qui hante l'économiste acharné sur la question sociale. Comment le grain fera-t-il son chemin à travers le monde et pénétrera-t-il dans chaque chaumière?

Le grain de blé, c'est le talisman qui apaise le peuple romain, hurlant dans les rues: *Panem et circenses!* Du pain et des jeux! Et quand les questeurs inquiets interrogent l'horizon à l'embouchure du Tibre, ils épient le grain de blé qu'apportent les navires d'Afrique et de Sicile et qui leur permettra de nourrir et de gouverner un peuple.

O grain de blé, je comprends que le soleil te baise, que la brise te caresse, que la nuit te verse sa rosée que l'alouette te chante, que l'Eglise te bénisse au radieux matin des Rogations, que la société, agenouillée en cercle autour des champs où tu mûris, te tende des bras suppliants. Tu empêches le pauvre de se désespérer, les peuples de se révolter l'humanité de mourir, tu es sacré!

* * *

Mais le grain de blé a été élevé à une dignité plus haute encore.

Un jour, certain geste a été tracé sur lui par une main divine, certaine formule a été prononcée: *Et frumentum caro factum est!* et le grain de blé s'est fait chair. Et quelle chair! Une chair divine!

O grain de blé, la terre était à genoux devant toi, voici que le ciel s'incline à son tour. En te voyant mon coeur s'attendrit et se gonfle de reconnaissance pour le Dieu qui a fait en toi de grandes choses: *Fecit itbi magna qui potens est!* Avec toi je chante le *Magnificat.* Je te vénère, je t'aime, je voudrais t'arroser de larmes d'amour. Tu es sacré!

Grain de blé, grain de blé, tu seras l'hostie blanche et immaculée qui brillera sur l'autel. Un Dieu descendra en toi, il chassera ta substance, mais il s'enveloppera de très frêles espèces comme d'un manteau de neige. Tu seras son ciel portatif.

Grain de blé, grain de blé, transformé par le verbe sacerdotal, nous te ferons des vases d'or et des ostensoirs merveilleux, et nous les ornerons d'émaux et de filigranes, de diamants et de perles rares!

Grain de blé, grain de blé, nous te chanterons des hymes très douces, nous te dirons : *O salutaris hostia!* car tu empêches l'humanité de mourir de la mort éternelle. Tu est plus précieux que la manne du désert : ceux qui en mangèrent moururent. Ceux qui te mangent, transsubtantié en la chair divine, vivront éternellement...

* * *

J'en étais là de ma méditation, un matin du mois d'août, errant à travers la campagne, lorsque la cloche d'une église voisine sonna lentement pour annoncer l'heure de la messe; et il me sembla que tout le champ de blé tressaillit, que la brise soufflait plus forte, que les épis s'inclinaient plus profondément, comme de doux encensoirs, et j'entendis les grains de blé qui se disaient entre eux : *Introibo ad altare Dei."* Et les alouettes s'arrêtaient dans leur vol, émues et recueillies, et les ailes pieusement étendues en forme de croix, elles répondaient : *Ad Deum qui laetificat juventutem meam.* Elles chantaient l'introit des messes futures.

Et je m'en allais en disant : "Soyez béni mon Dieu, pour ces milliers de messes qui germent dans un champ de blé".

(*O salutaris Hostia!*)

AU CLUB "LE CANADA"

L'administration du club "Le Canada" est toute heureuse de pouvoir remercier l'assistance nombreuses et distinguée qui s'est rendue vendredi dernier, à sa partie de cartes hebdomadaire.

Il faisait plaisir aussi de voir l'entrain et la gaieté charmantes qui régnèrent durant toute la soirée.

MM. de Trémaudan et Zanettin ne contribuèrent pas peu à soutenir cette gaieté communicative et l'enthousiasme général par leurs improvisations spirituelles et sérieuses à la fois.

M. de Trémaudan, qui revient d'un agréable voyage dans le vieux Québec, intéressa son auditoire en lui, faisant part de ses impressions de touriste averti et sympathique à travers la vieille province française en terre gauloise le fortifia dans l'idée que l'oeuvre du club "Le Canada" n'a pas été fondée en vain. Elle est appelée, dit-il non seulement à réunir tous les éléments épars de la race dans l'Ouest, mais aussi à servir de trait d'union entre l'Est et l'Ouest français. Il exprima l'espoir, enfin, que les critiques que le club a eu parfois à subir, ne se renouvèleraient plus et qu'il n'aurait bientôt que des amis et... des membres...

M. Zanettin avec son brio et sa rondeur habituelles sût s'acquitter de sa tâche de Maître-ordonnateur avec beaucoup d'esprit et de tact.

Les prix de la partie de cartes furent décernés aux personnes suivantes :

Dames, 1er prix: Mlle Agnes Lavallée, un porte-cuiller en argent, offert par le secrétaire du club, M. Samuel Nault. Consolation, Mlle Alvaretta Webber. Messieurs, 1er prix: M. J. Cazenave, une cravate de prix, offerte par la maison Semi-Ready. Consolation, M. C. Deslauriers.

Le prix de la tombola, un riche pot à biscuite en argent, don de M. Henri Collin, de Saint-Boniface, fut gagné par M. R. Zanettin.

M. Collin avait également eu la générosité de donner les prix de consolation qui provoquèrent l'hilarité générale.

N.B.—M. Zanettin a bien voulu remettre son prix au club, de sorte qu'il figurera de nouveau vendredi prochain, comme prix des dames.

La causerie mensuelle au club "Le Canada" du dimanche, 24 février, sera donnée par M. Rodolphe Zanettin qui parlera sur "Un point de vue du Commerce". Il y aura en outre un intéressant programme musical et littéraire.

Communiqué.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute pesonne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Aberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On eut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.



Chez Nous ET autour de Nous

La législature provinciale sera prorogée la semaine prochaine.

Nous avons du beau temps depuis une dizaine de jours. On craint que si la température continue à être aussi tempérée l'ont soit obligé de fermer les chantiers.

Séance spéciale du conseil de ville lundi prochain.

Mme Alice Whiteway de Ashern, est en promenade chez sa mère Mme Elie Genthon, 37, rue Masson.

Grande installation des officiers de la succursale de Saint-Boniface des Artisans Canadiens-français, hier soir à l'académie Provencher. Il y a eu pour comencer la soirée une partie de cartes dont les heureux gagnants ont été: Prix pour dame, Mde Allaire; consolation, Mlle A. Baril, Messieurs: M. I. Benoit; consolation, Rév. Frère Joseph; rafle, par M. E. Couture. L'orchestre sous la direction de Messieurs Bernier et Doucet a fait de la musique durant la soirée. Après la partie de cartes le Rév. Frère Joseph a bien voulu faire passer sur la toile cinéma la fabrication de la soie en Chine; magnifiques photographies. L'installation vint ensuite sous le patronage du Rév. Monsieur le curé Jubinville ainsi que du chapelain de la succursale, M. l'abbé Lamys et notre dévoué vicaire, M. Moreau. Après l'installation M. le Président fit quelques remarques pour le bien de la société et la distribution des prix, de bonnes sucrecries à l'occasion du Mardi Gras terminèrent cette soirée récreative. Des votes de condoléances, à la famille de M. l'abbé Joubert par les membres de la succursale des Artisans ainsi qu'à M. J. P. Lavoie pour la mort de sa soeur et aux membres Artisans de la famille de M. T. Pelletier qui a perdu son père la semaine dernière.

Association Médicale

Jeudi dernier, à l'hôpital de Saint-Boniface, avait lieu une réunion des médecins de langue française de Manitoba. Le but était de former une association. Le docteur M. Gervais était au fauteuil de président. Les confrères qui n'ont pu assister à l'assemblée, ont pour la plupart, envoyé leur adhésion.

L'hôpital de Saint-Boniface peut contenir environ 450 malades. Son pavillon des maladies contagieuses, sa clinique de médecine générale, son service de chirurgie avec salles d'opérations des plus modernes, une installation complète pour rayons X et traitements par électricité ainsi qu'un laboratoire bien outillé, en font une institution précieuse où peuvent s'appliquer les dernières données de la science médicale. A cela, si on ajoute l'expérience journalière des médecins de la campagne, on ne peut s'empêcher d'espérer que le travail de l'association sera d'une grande importance pour l'information de ses membres et le bien des malades. Le docteur F. X. Demers a été acclamé comme président d'honneur.

Le docteur exerce sa profession à Ste-Anne des Chênes, depuis 32 ans. Il est le doyen des médecins Canadien-français de cette province.

Les autres officiers sont: Président, Dr. L. S. Gendreau, Saint-Norbert, Man.; Vice-président, Dr. F. Lachance, Saint-Boniface; Secrétair-trésorier, Dr. J. Prendergast, Saint-Boniface, Man.

UNION METISSE

L'assemblée annuelle de l'Union Nationale Métisse du Manitoba aura lieu, à Winnipeg, le jeudi, 21 février, au club "Le Canada", 282 rue Main, à 2 heures précices de l'après-midi.

But:—Rapport et adoption de la révision de la constitution de la société et élection des officiers du conseil général pour l'année courante.

Les membres sont priés de se rendre à cette réunion en aussi grand nombre que possible.

Le Secrétaire.

Forestiers Catholiques

Le succès des soirées de cartes des Forestiers Catholiques va toujours en augmentant. La soirée du 7 février en est une preuve évidente. L'affluence des joueurs était si considérable qu'après avoir garni 32 tables, plusieurs amateurs de cartes furent obligés de repartir, faute de place.

Le prix des dames fut gagné par Mlle Maria Trudeau, celui des messieurs par M. Jean Trudeau et le prix de la rafle fut remporté par Mlle Alice Toupin.

Un jolie programme musical fut très bien rendu par l'orchestre "Sextuor".

Les Forestiers Catholiques toujours en avant pour défendre et affirmer leurs principes catholiques, ont le plaisir d'annoncer à leurs frères Forestiers et à leurs nombreux amis, qu'ils auront l'honneur de recevoir la visite du célèbre journaliste catholique, François Veuillot, digne successeur du grand Louis Veuillot, son oncle.

Cette reception aura lieu le samedi, 16 février à 8 heures p.m., dans la salle des Forestiers Catholiques, 27, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Tous les membres Forestiers ainsi que leurs amis, sont instamment priés d'y assister.

Les cartes d'entrée sont gratuites. On peut se les procurer des membres Forestiers Catholiques.

Venez nombreux, honorer et recevoir dignement ce distingué visiteur.

DECES

Notre-Dame du Portage, comté de Temiscuata, Québec, à l'âge de 90 ans et 4 mois est mort M. Onésime Pelletier père de MM. Telesphore, Ernest et Elzéar Pelletier, à qui nous offrons nos sincères condoléances.

PRECHONS ET PRATIQUONS L'ECONOMIE

(*L'Action Catholique*)

A voir l'affluence du peuple aux théâtres où la luxure, il est vrai, devient de plus osée et entreprenante; à voir les recettes qu'encaissent toujours les profiteurs de l'alcool; à voir la dissipation de nos populations qui s'amusent, on ne douterait guère que nous sommes tous dans la quatrième année de la grande guerre mondiale. On dit, et il est vrai, que les pauvres sont plus nombreux et plus dénués, en raison du coût plus élevé de la vie, et les apôtres de la charité sont obligés à plus de zèle et d'activité pour soulager la misère grandissante.

Mais les anges de la charité, ceux qui s'occupent de répandre les soulagements de leur bienfaisance sur les misères de notre pays et même sur les misères beaucoup incomparablement, plus grandes et plus digns de compassion de nos alliées de la guerre, ne suffisent pas à la tâche de rétablir un peu l'équilibre entre les ressources et les besoins, entre les secours et les misères.

Depuis longtemps, mais pas encore assez tôt cependant, les gouvernements s'emploient à ménager, à faire durer tout ce qui est nécessaire à la nourriture et au vêtement des populations, partout d'elles-mêmes imprévovantes. Notre gouvernement s'emploie lui aussi à cette tâche, comme le gouvernement de nos riches voisins les Etats-Unis. Et s'il y a une différence entre les procédés de l'un et de l'autre gouvernement, c'est que celui qui est le plus riche est aussi celui qui impose les plus rigides et les plus gênantes restrictions. Et personne, parmi ceux, au moins, qui ont le sens de l'ordre et de la prévoyance, ne songe à blâmer l'action des gouvernements.

Au contraire, tous ceux qui ont le souci de l'intérêt public, ceux qui ne se désintéressent pas de l'avenir de la patrie, lié indissolublement à l'avenir de la civilisation, se préoccupant de seconder l'action prévoyante et ordonnée des pouvoirs publics. Une organisation va s'employer à cette fin de première nécessité, dans notre ville comme ailleurs. Avec cette organisation, où se donnent la main des concours qui n'ont nulle préoccupation de partis politiques, dans le sens péjoratif de ce mot, tous les patriotes intelligents, tous ceux qui veulent aider au bon gouvernement du pays, doivent pratiquer l'économie et la prêcher à tous. Il va va de notre avenir et aussi de l'avenir du monde.

Suivez... faites suivre!

Il vient l'an nouveau.

Dans quelques heures, il se lèvera sur son berceau de froidure et de neige...

Seras-tu celui dont nous rêvons tous..?

Ton chiffre brillera-t-il en traits d'impérissable gloire..?

Dira-t-on dans l'Histoire : 1918, défaite de l'Allemagne!... comme on dit : 41, défaite des hordes d'Attila... 496, défaite des Allemands de Tolbiac... 496, défaite des Allemands de Bouvines 1712, défaite des Allemands de Demain?

Ou seras-tu, 1918, comme les années précédentes, le temps dur qui prépare l'enfantement du monde nouveau?

Que d'interrogations vont monter aux lèvres bavardes, en ces jours fatidiques!

Mères vaillantes, épouses fatiguées d'espérer, soldats des tranchées, vous vous tairez... Intérieurement, vous penserez : "A quoi bon?.."

Et c'est vous qui aurez raison, car "demain" est à Dieu, et à Dieu seul.

* * *

Les anciens le savaient bien.

Leur sphinx est là, au seuil de l'immensité du désert éternellement muet.

Et pourtant en -a-t-il vu passer, des générations, depuis les Pharaons et les légions de César jusqu'à la jeune gloire de Bonaparte!

Mais il symbolise un Dieu tellement altier, tellement au-dessus de tout, que rien ni personne, pas même les plus effroyables souffrances humaines, ne peut amener un signe de pitié sur son frigide visage de pierre...

La statue de Memmon frémissait quand la frôlaient les premiers rayons du soleil.

Le sphinx n'a jamais pleuré...

* * *

Nous chrétiens, nous croyons à un Dieu vivant, aimant, qui pleure avec nous.

C'est le Christ quia dit : *"Venez à moi vous tous qui souffrez... Mes délices à moi, c'est d'être avec vous, enfants des hommes... Je vous ai aimés, comme une mère n'aime pas son enfant..."*

Aussi, notre situation vis-à-vis de lui est tout autre.

Nous savons qu'un jour, montrant les oiseaux de la campagne, il disait : *"Pas un seul ne tombe sur la terre sans la permission de mon Père... Ayez confiance, vous valez mieux que l'oiseau des champs..."*

Alors, quand nous voyons tomber nos petits soldats sur la terre de France, nous de doutons pas de sa parole, et nous nous inclinons devant les raisons mystérieuses qui permettent à la mort de frapper...

Nous croyons que le Christ reçoit en plein coeur les blessures de ses enfants.

Nous croyons qu'il souffre de notre souffrance... qu'il pleure avec toutes les épouses et toutes les mères.

Au travers du voile rouge des tueries et des explosions, nous distinguons son visage d'angoisse.

Nous l'entendons nous crier des explications : *"Il est nécessaire*— puisque les hommes sont libres — *que le scandale puisse arriver sur la terre, mais malheur à celui qui le déchaîne!... Il vaudrait mieux, pour cet homme-là, qu'il ne fût jamais né!..."*

"...Quand une femme enfante, elle est dans la douleur, car son heure est venu..."

Celle de la France, Seigneur, dure depuis trois ans!...

1918 sera-il enfin l'année de la naissance de l'humanité nouvelle? de celle où l'on ne se battra plus?

* * *

Et c'est parce que nous croyons en lui... parce que nous sommes sûrs qu'il ne peut pas donner le dernier mot à la nation d'hypocrisie et de haine, que nous supportons, comme il les a supportées luimme, les longues heures du Vendredi-Saint.

Le Christ est devant nous... nous n'avons qu'à suivre.

Tout dernièrement, me racontait un officier, je regardais une compagnie monter en ligne vers le bois des Caurières.

C'était la nuit, le froid, les éclatements parmi les boyaux bouleversés et recouverts de neige.

Les hommes surchargés et grelottants, marchaient péniblement, les uns derrière les autres.

Tous les dix pas, le lieutenant se retournant vers le soldat le plus proche et lui murmurait : "Suivez... faites suivre..."

Le soldat répondait : "Je suis..." Et, à son tour, se retournant vers le camarade d'après, il répétait la phrase : "Suivez... faites suivre!..."

Le même mot d'ordre, alors, ne s'arrête plus; il va de soldat en soldat, repris, répété: "Suivez... faites siuvre!..."

Le poilu aguerri répond d'une voix tranquille : "Je suis!

Mais il y en a d'autres, des petits jeunes, qui montent pour la première fois et qui dans ce noir et de ce froid répondent d'une voix blanche : "Je suis!..."

Pourtant, peu à peu, en répétant toujours la même parole, la voix s'affermit, et la voix affermit l'âme.

C'est ainsi que, malgré un terrible barrage allemand, la compagnie parvint en ligne sans qu'un seul homme, pas même un bluet, ne restât en arrière!

Et le colonel, qui me racontait la chose, ajoutait :

—En voyant ce lieutenant entraîner ainsi ses hommes, j'avais l'impression du Christ entraînant l'humanité vers le combat, la douleur et la mort...

* * *

Ce colonel avait raison.

Le Christ ne cesse de nous répéter la même parole ; *"Sequatur!"* Suivez... faites suivre!...

Les bons soldats répondent avec fermeté "Je suis!"

Et ils font suivre aussi. Car les deux ordres se tiennent comme les anneaux de la même chaîne.

Or, il faut pouvoir. Il faut suivre et faire suivre.

Or, il faut pouvoir. Il faut suivre et faire suivre.

"Ce n'est pas celui qui comence le sillon qui sera couronné, mais celui qui va jusqu'au bout!..."

* * *

Jusqu'au bout!... Il n'y a pas d'autre souhait à se faire cette année, entre Français.

Si Dieu veut, ce bout peut être demain.

Cette guerre a été la déroute de toutes les prévisions humaines aussi bien allemandes que françaises. Elle peut finir brusquement, par un coup de surprise, malgré ceux qui croient à la guerre d'usure absolue.

Cette surprise possible sachons la mériter par notre foi et notre résolution.

Suivez... faites suivre!...

Et que 1918 soit enfin l'année de nos rêves... celle où les larmes seront essuyées dans la beauté de la victoire... celle où la France remettra au fourreau l'épée glorieuse qu'elle n'a tirée que pour la plus juste et la plus sainte des cause...

Pierre L'ERMITE.

—La Croix.

LA PETITE MENDIANTE

Elle est seule et n'a pas d'amies! Sur la rue où elle porte ses pas, personne ne la regarde. Sa voix est faible; on devine, plutôt qu'on ne comprend, la phrase qu'elle dit :

—"La charité pour l'amour de Dieu... papa est mort."

Dans ses yeux il y a de la douleur; quand ils vous regardent, la pitié vous serre le coeur; d'euxmêmes ils supplient; ils vont loin dans les vôtres. Et voilà pourquoi, ému, vous vous êtes arrêté et vous avez laissé glisser votre aumône dans sa main.

Ses vêtements sont désuets. Depuis que son père est mort, elle n'en a pas eu de neufs. Un jour, quelque bonne Dame lui donnera la robe que sa petite ne veut plus porter et la mendiante connaîtra, ce jour-là, la douceur des larmes de joie.

Où demeure-t-elle, cette enfant? On l'ignore. On sait cependant que ce doit être quelque part au fond d'un quartier pauvre, dans un coin de mansardes où l'on se baisse pour entrer et où le vent pénètre par les fentes. Son nom? Pas un ne le sait. Pourtant, la première fois qu'on l'a rencontrée, un mot a surgi sur les lèvres qui est devenu son nom : la petite mendiante. Et chacun l'a répété, dans l'intime du coeur, toutes les fois qu'il l'a revue. Sans la connaître on sait déjà sa vie : elle est celle qui mendiait hier, qui mendie aujourd'hui, qui mendiera demain. Elle est soeur de l'autre qui n'a pas de père et qui tend, comme elle, sa petite main froide vers les mains charitable. Elles ne se connaissent pas peut-être. S'en allant sur les chemins, éloignées toutes les deux, elles ne se rencontreront jamais; la même prière montera de leur coeur à Dieu; les mêmes supplications iront vers les heureux; les mêmes larmes de douleur et de découragement couleront de leurs yeux : Dieu les a créées soeurs. Peut-être aussi qu'un jour, elles se sont rencontrées. Un regard de pitié s'est croisé dans leurs yeux; elles sont restées en face un instant sans un mot, pendant que dans leur coeur, chacune s'est dite, émue : "Je te connais!"

Ce soir, chacune donera à sa mère le fruit de sa journée qu'elle tient tout entier dans sa main; elle s'asseoira près du poêle éteint et mengera une croûte de pain en tremblant de froid. Elle ne rira pas! Elle n'a pas connu le sourire. Jamais il n'est venu sous la hutte où elle résiste à la mort. Elle l'a vu sur les lèvres des riches et il lui a presque fait mal au coeur; quand il a éclaté pour la première fois devant elle, elle y a senti comme un défi à sa misère, et depuis, elle lui a fermé son coeur où il n'est jamais entré.

La nuit, dans son lit sans couverture, la mendiante ne rêve pas aux anges souriants qui voltigent audessus des lits chauds des petits enfants; une petite fille, vêtue de noir, triste, passe sous ses paupières; elle marche sans s'arrêter jamais; d'une main elle tient des sous et de l'autre elle répand les bénédictions de sa reconnaissance. Chérubins de la nuit, veillez sur l'enfant pauvre; parlez-lui de son frère Jésus qui la regarde, penché sur le ciel: et que dans les hauteurs du firmament éclatent les fanfares célestes: une enfant dort que Dieu aime et que Jésus bénit.

Jean NOELLET.

CONSEILS

(*La Revue Canadienne*)

Si dans ta vie, un jour, le doute
Veut t'enseigner ses froides lois;
Dieu se cache, là, sur ta route;
Crois!

Si les chagrins, sombre mystère,
Font de tes jours un long tourment;
Dieu te sourit du firmament:
Espère!

Si plus tard, le chemin des cieux
Te semble un douloureux problème;
Pour souffrir moins et souffrir mieux:
Aime!

Le frère GILLES, o.f.m.

THEATRES

Walker—Bon et vrai "Out There". Scène militaire du Walker cete semaine. Miss Eliza Ryan, actrice d'un garnd charme, fait rire et pleurer son auditoire. Scène de la vie présente. Très émotionnante. Scène parfaite. Semaine prochaine Albert Brown, acteur Canadien, dans "The White Feather". Drame donnant des émotions poignantes. Comédi supérieure. Mlle Phyliss Neilson-Tery visitera Winnipeg à la fin du mois. Elle jouera dans une pièce nouvelle, "Maggie", semaine du 25 février.

Winnipeg—Semaine du 11 février "Rolling Stones", triomphe de la comédie de la dernière saison. Semaine prochaine "Just A Woman". Matinées: mardi, jeudi et samedi. Soirées: 15 à 25c. Matins, meilleurs sièges 25c.

Orpheum—Blossom Seely avec sa "Jazz Band" dans "Seely's Syncopated Studio", ragtime, amusements complets. "In the Dark", melodrame de Mack Esplan, jeu magnifique. The Imperia l Jiu exhibition. Cap Anson, baseball. Jitsu Troupe of Japanese superbe Lucille, perroquet des plus intéressants. Vardon et Perry, danse. Lew Reed et les Wright girls dans "A Musical Comedy Oddity". Danses et chants. Vues anumées.

Starland — Les Misérables les plus belles scènes de Paris.

DOMINION—La semaine prochaine Alice Brady.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE—Une bonne servante s'adresser à Mme I O'Connell, 637 Bannatyne, Winnipeg. Salaire $30 par mois. —14

A LOUER—Un logis de 5 chambres avec eau, bain, etc., très chaud. S'adresser à M. C. A. Gareau, 410, rue du Collège, Saint-Boniface. —14

A VENDRE—16 acres de terre à foin, à Ste-Geniève, un mille du bureau de poste, un mille de l'église et de l'école, situé dans un settlement français. Prix $4.50 de l'acre $400 comptant. S'adresser à MIKE EMRY, Bureau de Poste Mononninto, Man. 13—16

A VENDRE—160 acres de terre à Ste-Geniève, 2 milles de la maison d'école et de la fromagerie avec maison et 2 étables, bon puit, dix acres de terre labourée 25 acres de terre facile à labourée, un beau bois. Prix $6.00 de l'acre. S'adresser à GEORGE SMITH, Bureau de Poste Mononninto, Man. 13—16

Achetez un incubateur "Buckeye", de 60 à 600 oeufs. Vendus par Sévère Beaulieu, 504, rue Desmeurons, Saint-Boniface, Man. 12-16

ON DEMANDE—Garçons comme messagers de 15 à 18 ans avec byciclette de préference; pouvant faire de $35 à $70 par mois avec privilège d'aprendre la télégraphie. S'adresser au Gérant du C.P.R. Telegraph, 352 Main Street. 9—10

Robes pour dames. Tout ouvrage garantie. Prix moderé. 110½ rue Lavérendrye.